

## **ABN AMRO Funds**

*Société d'investissement à capital variable*

Siège social : 49, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg : B78762

(La « **Société** »)

---

### **AVIS AUX ACTIONNAIRES DES COMPARTIMENTS « ABN AMRO Funds Kempen Euro Corporate Bonds Duration Hedged » et « ABN AMRO Funds Kempen Euro Corporate Bonds » DE LA SOCIÉTÉ**

---

Par la présente, nous informons les actionnaires des compartiments susmentionnés (les « **Compartiments** ») de ce qui suit :

#### **Changement d'indice de référence**

**Le conseil d'administration de la Société (le « Conseil d'administration ») a décidé** de remplacer l'indice de référence du compartiment « ABN AMRO Funds Kempen Euro Corporate Bonds Duration Hedged », l'indice « *ICE BofAML Duration Hedged Euro Corporate* », par l'indice « *Bloomberg Euro Corporate Duration Hedged* », à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Ce changement d'indice de référence ne s'accompagnera pas de changements de stratégie, mais sera uniquement effectué à des fins de rationalisation et de cohérence.

#### **Modifications liées aux questions ESG**

**Le Conseil d'administration a décidé** de supprimer la proportion minimale dans laquelle le produit financier s'engage à réduire son périmètre d'investissement dans les documents précontractuels des Compartiments.

\*\*\*\*\*

À compter du 27 février 2025, les actionnaires des Compartiments qui n'approuvent pas les modifications liées aux questions ESG auront la possibilité de demander le rachat ou la conversion sans frais de leurs actions jusqu'au 28 mars 2025.

Le Prospectus actualisé, daté du 1<sup>er</sup> avril 2025, ainsi que les documents d'informations clés correspondants, seront disponibles gratuitement au siège social de la Société.

Luxembourg, le 26 février 2025

Le Conseil d'administration